



Séjour d'automne sur la côte varoise

3 jours / 2 nuits du lundi 14 octobre au mercredi 16 octobre 2019

Ce séjour se déroulera dans le Var et s'adresse à tous les adhérents : promeneurs, baladeurs et randonneurs.

Nous découvrirons en randonnée la région de Saint Tropez (bord de mer), et l'arrière pays.

Hébergement :

Au Centre de vacances « **LE REVERDI** » au **PLAN DE LA TOUR**, à 13 km au nord de Saint Tropez, Nous serons hébergés en pension complète, du repas du lundi soir 14 octobre au pique-nique du mercredi 16 (2 nuits, 2 repas du soir, 2 petits déjeuners et 2 pique-niques).

Nous serons logés en chambres de 2 personnes, salle de bain, WC,

La répartition dans les chambres se fait, soit au moment de l'inscription (de préférence), soit lorsque les inscriptions sont closes .

Possibilité de chambre individuelle : supplément de 27,5 € pour les 2 jours.

Possibilité de souscrire une assurance annulation : 29 €

Programme randonneurs :

Les circuits ne sont pas encore définis, mais seront d'environ 15 km, et un dénivelé maximum de 500m.

Lundi 14 octobre : Départ de St-Paul, randonnée (à préciser) et installation au centre.

Mardi 15 octobre : randonnée (à préciser)

Mercredi 16 octobre : Randonnée (à préciser) et retour à St Paul.

Programme promeneurs : Même programme que les randonneurs ... mais au rythme promeneurs !

Tarif : 58 environ € par jour en pension complète (taxe séjour incluse)

total du séjour : 116 € environ

Sont compris :

- la pension complète : dîner et nuit de lundi / petit déjeuner, pique-nique, dîner et nuit de mardi / petit déjeuner et pique-nique de mercredi midi, vin inclus,
- la fourniture des draps et du linge de toilette,
- la taxe de séjour pour les 2 jours.
- les frais de dossier (à partager entre tous les participants)

Ne sont pas compris :

- le supplément chambre individuelle de 27,5 € pour les 2 jours
- les boissons au bar,
- tous les frais à caractère personnel,
- le covoiturage : trajet depuis St-Paul aller et retour
- de manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

Inscription :

Remplissez le bulletin d'inscription le plus rapidement possible, déposez le avec votre chèque d'acompte de 50 € (et le supplément chambre individuelle et assurance annulation si vous le souhaitez) dans la boîte aux lettres des Randonneurs, **en précisant sur l'enveloppe : « inscription séjour d'automne »** ;

Vous avez aussi la possibilité de payer par carte bancaire : notez le sur le bulletin d'inscription ;

Le nombre des participants étant limité, si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places disponibles, les Promeneurs, les Baladeurs et les Randonneurs du groupe 2 seront prioritaires.

BULLETIN D'INSCRIPTION au séjour d'automne 2019

Nom..... Prénom

Nom..... Prénom

Téléphone fixe..... mobile.....

Adresse mail :

Pour les personnes seules, numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas de besoin pendant le séjour :

Je souhaite prendre ma voiture / ne pas la prendre / s'il le faut (*razer les mentions inutiles*)

Je souhaite faire le trajet en voiture avec.....

Je souhaite partager la chambre avec.....

Je souhaite disposer d'une chambre individuelle (avec supplément) (à ajouter si paiement par chèque)

Je souhaite souscrire à l'assurance annulation (à ajouter si paiement par chèque et à faire au moment de l'inscription, impossible de le faire après)

Je souhaite payer par carte bancaire / payer par chèque

Je m'inscris pour la randonnée* / pour la promenade / (*razer la mention inutile*)

** un seul niveau (groupe 2)*

Pour le règlement vous avez 2 possibilités :

- payer par **chèque bancaire** un acompte de 50 € débité fin mai, à l'ordre de VILLAGE CLUB DU SOLEIL (ajouter la chambre individuelle et l'assurance si vous le souhaitez)
- payer par **carte bancaire** fin mai (très intéressant pour ceux qui ont l'assurance annulation avec leur carte) : dès que je vous donnerai les coordonnées de la personne, vous devrez téléphoner au centre pour donner vos numéros de carte)

Si vous n'avez pas d'imprimante, il vous suffit d'inscrire les renseignements demandés sur une feuille de papier ;

Fait à Saint-Paul le :

Signature :